

## **APPROCHES LEXICO-SEMANTIQUES DE LA DERIVATION IMPROPRE DANS HISTOIRE DE FOUS DE CAMARA NANGALA<sup>1</sup>**

**Résumé :** L'étude s'intéresse au mécanisme de la dérivation, plus particulièrement à la dérivation dite impropre. C'est un processus de mutation de valeurs inhérentes à l'emploi d'un terme à la place d'un mot de catégorie grammaticale différente. Il en résulte des constituants par hypostase. Cette réalité linguistique met au coeur de nos préoccupations les manifestations linguistiques de la dérivation impropre et leurs incidences dans l'expression des idées. La description des faits de langue part de l'hypothèse que la dérivation impropre est une hypostase par dé/resémantisation des mots qui changent ainsi de classe grammaticale. L'analyse des énoncés extraits d'Histoires de fous de Camara Nangala aboutit au résultat que la dérivation impropre traduit la mobilité des unités linguistiques entre catégories grammaticales. Elle constitue un ressort de la flexibilité de la langue française dans un souci d'efficacité de la communication.

**Mots-clés :** Dérivation impropre, constituants par hypostase, dé/resémantisation, mutation de valeurs, catégorie grammaticale.

**Abstract:** The study focuses on the bypass mechanism, especially in the so-called improper derivation. It is a process of change of values inherent to the use of a term instead of a different grammatical category of the word. It's the result of the constituents' hypostasis. This linguistic reality puts at the heart of our concerns improper derivation's linguistic manifestations and their impacts in the expression of ideas. The description of the language's facts assumes that the improper derivation is a hypostasis by new meaning of words that change and grammatical class. The analysis of the statements extracted from Camara Nangala crazy stories (Histoire de fous) leads to the result that the improper derivation reflects the mobility of language units between grammatical categories. It is a spring of the flexibility of the french language in the interests of effective communication.

**Keywords:** improper derivation, constituents by hypostasis, new meaning, changing values, grammatical category.

### **Introduction**

Parmi les modes de création des mots, figure la dérivation qui se décline elle-même en plusieurs procédés : la dérivation régressive, la dérivation propre, la composition, (...), la dérivation impropre. De ces procédés linguistiques, découlent des justifications qui décrivent des perspectives endogènes selon les potentialités ou les limites des usagers de la langue française. La réflexion herméneutique d'Ahmadou Kourouma (Moncef S. Badday, 1970: 2) sur le maniement de la langue française apporte un éclairage sur la question épistémologique :

J'adopte la langue au rythme narratif africain. Sans plus. M'étant aperçu que le français classique constituait un carcan qu'il me fallait dépasser (...). J'ai simplement donné libre cours à mon tempérament en distordant une langue trop rigide pour que ma pensée s'y meuve.

---

<sup>1</sup> Kouadio Jean **Yao**, Amidou **Sanogo**, Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan, Cote d'Ivoire  
jemma05@hotmail.fr, sanogo.amidou@univ-fhb.edu.ci

L'œuvre *Histoire de fous* de Camara Nangala peut être étudiée pour son exemplarité à travers la quasi obsession de l'auteur pour les mots qu'il manie à sa guise. Sa veine littéraire l'amène à dépeindre la société ivoirienne à travers l'opposition abyssale entre nantis et pauvres. Ainsi, la langue française, décrite pour sa rigidité liée à une syntaxe complexe et pour la pluralité de la formation de ses mots, est domptée sous la plume de l'écrivain qui procède, entre autres, par dérivation.

La présente étude s'intéresse au mécanisme de la dérivation, plus particulièrement à la dérivation dite impropre. Dès lors, il y a lieu de se demander comment le procédé de dérivation impropre manifeste l'hypostase, cette opération linguistique qui substitue une catégorie grammaticale à une autre? Quelles sont les incidences morphologiques syntaxiques et sémantiques dans l'expression des idées.

L'étude s'adosse à l'hypothèse que la dérivation impropre est une hypostase par substantivation, adjectivation, adverbialisation, etc., et qu'elle opère par délimitation qualitative<sup>1</sup> (Culioli, 1991). L'objectif qui sous-tend cette réflexion est de démontrer, à travers la sémantique lexicale, que ce phénomène morpholexical favorise la richesse de la langue.

Notre travail revêt deux perspectives d'étude à partir du roman *Histoire de fous* de Camara Nangala. Il est question d'abord, de décrire les propriétés morphosyntaxiques des mots issus de la dérivation impropre; il s'agit, ensuite, d'analyser les propriétés syntaxico-sémantiques des mots repérés.

## **I. Les propriétés morphologiques des mots issus de la dérivation impropre**

La base lexicale désigne la forme originelle des unités impliquées dans l'opération de transfert de catégories; dans ce processus de dérivation impropre, ces unités d'origine, par principe, ne subissent pas de variation lexicale. Un tour d'horizon des approches définitionnelles permettent de confirmer ce postulat.

### **1.1 Approches définitionnelles de la dérivation impropre**

Pour comprendre l'essence et le fonctionnement de la dérivation impropre, nous choisissons de nous intéresser à la définition de Chantal Burdin (1981:50) : « On appelle dérivation impropre le fait d'attribuer des fonctions nouvelles à certains mots sans modifier leur appartenance externe. Ce phénomène touche plusieurs catégories de mots : les noms, les pronoms, les adjectifs qualificatifs, les verbes... ».

Maurice Grevisse (2009: 30) apporte une précision relative à la dérivation impropre, en disant ceci : « La dérivation impropre, sans rien changer de la figure des mots les fait passer d'une catégorie grammaticale dans une autre. » Jean Lambert (2015 : 9) renchérit en ces termes : « On distingue la dérivation impropre, qui est, changement de catégorie grammaticale. »

On peut retenir par reformulation que la dérivation impropre est une opération linguistique qui, par conversion, consiste à *changer la catégorie grammaticale* d'une unité linguistique sans en altérer la forme.

---

<sup>1</sup> Selon la théorie des opérations énonciatives (T.O.E.), la délimitation qualitative a trait aux propriétés du mot contrairement à la délimitation quantitative liée à son implantation spatiotemporelle, à son existence.

A partir de cette définition, apparaît la nécessité d'indiquer les catégories grammaticales qui peuvent être affectées par ce mécanisme et d'en aborder les différentes manifestations à partir du corpus d'énoncés ci-dessous.

## 1.2 Présentation du corpus

1. L'umkhonto wesizwe, branche militaire de l'ANC. (*Histoire de fous* (H.F.) : p.94 )
2. Elle était une jeune femme médecin (H.F. : p. 94)
3. Sans autorisation expresse (H.F. : p. 102)
4. Le pouvoir blanc sait que je suis un espion (H.F. : p. 118)
5. N'avait- il pas été détenu au secret pendant qu'il était au service commandé. (H.F: p.98).
6. Les enseignants ne tarissent pas d'éloge à son sujet (H.F. : p.93).
7. Vous avez devant vous un avenir radieux (H.F. : p. 108)
8. De merveilleuses perspectives s'ouvrent à vous et, partant, à Mary et Jennifer (H.F. : p.108).
9. Le noyau des irréductibles, des purs et durs (H.F. : p.89).
10. Le baron parut fort affligé et affecté (H.F. : p.100)
11. Mais son élan est frappé net (H.F. : p.105)
12. Le noyau des irréductibles, des purs et durs (H.F. : p. 89).
13. Elle trouvait son naturel et son rayonnement (H.F. : p.98)
14. Pendant ce temps, les terribles électrodes plongent dangereusement vers les parties génitales (H.F. : p.105).
15. Vous avez devant vous un avenir radieux (H.F. : P. 108)
16. L'Umkhonto WeSizwe avait donc décidé de frapper fort (H.F.:p. 99)
17. N'avait- il pas été détenu au secret pendant qu'il était au service commandé. (H.:p.98).

L'observation immédiate des dix-sept (17) énoncés du corpus permet de repérer des noms (militaire, médecin, expresse), des adjectifs qualificatifs (naturel, irréductibles, purs, durs, fort, net) et des verbes (pouvoir, pendant, enseignant, devant, partant). Ces unités linguistiques, du fait de l'emploi, opèrent un transfert de catégorie des substantifs aux adjectifs (militaire, médecin, expresse), des adjectifs aux substantifs (naturel, irréductibles, purs, durs, fort, net) et des verbes aux classes des prépositions (devant), des noms (enseignant, pouvoir), des conjonctions (pendant, partant). On remarque que ces mutations s'effectuent dans tous les sens et que les déverbaux sont plus concernés avec les participes présents *devant*, *pendant* et *partant* qui deviennent respectivement préposition et conjonction (pendant que). Quant à la conjonction *partant*, son apparence relative au participe passé du verbe *partir* est plutôt trompeuse. En effet, le lexème *partant* est la juxtaposition de la préposition *par* et de l'adverbe quantitatif *tant*, issu du latin *tantum*. C'est donc le résultat d'une formation par composition selon la théorie de la morphologie lexicale. Il n'empêche que l'intérêt de l'étude demeure avec la réalisation d'un transfert de classe qui aboutit à un phénomène de lexicalisation où l'unité prend une forme figée. *Partant* est donc une conjonction exprimant une conséquence. A preuve, dans l'énoncé ci-après, on peut opérer une substitution:

- 8'. De merveilleuses perspectives s'ouvrent à vous et, *partant* /  
*en conséquence/ alors/ donc, par conséquent*, à Mary.

Les occurrences<sup>1</sup> *partant /en conséquence / alors/ donc, par conséquent*, sont à la fois d'ordre logique et d'ordre linguistique. Ce sont des occurrences linguistiques de la même notion de causalité. Quoi qu'il en soit, la dérivation impropre relève d'une mutation de valeur de l'unité lexicale. On parle d'hypostase. Avec Anne Sancier-Chateau et Delphine Denise (2012:22) selon qui « la dérivation impropre consiste pour un mot à sortir de sa catégorie sans changer de forme, pour en intégrer une autre et fonctionner alors comme tous les mots de cette catégorie », l'hypothèse de l'étude s'étend aux valeurs syntaxiques et sémantiques des mots issus de la dérivation impropres.

### 1.3 Les propriétés morpholexicales de base des dérivés

Du point de vue syntagmatique, la dérivation impropre modifie la réécriture du mot du fait de sa transposition dans une autre classe grammaticale comme on l'a observé tantôt. Mais la question de sa valeur dans la catégorie d'accueil se pose même s'il est admis que la morphologie d'origine reste inchangée. Pour caractériser chaque constituant, nous nous fonderons sur leurs traits de sous-catégorisation.

#### 1.3.1 Les traits lexicaux de base des dérivés

On rappelle ci-devant les traits linguistiques des termes préalablement identifiés. Ce sont précisément les traits lexicaux de base des verbes, des adjectifs et des substantifs.

Au niveau des substantifs, on repère les mots *militaire* et *médecin* dont quelques traits caractéristiques sont :

- Militaire [+ animé, + commun, + nom, + humain, + concret, + comptable, + masculin, + singulier] ;
- Médecin [+ animé, + commun, + nom, + humain, + concret, + comptable, + masculin, + singulier]

Dans un deuxième temps, on relève les traits lexicaux de base des adjectifs qualificatifs *naturel, irréductibles, purs, durs, fort* et *net* :

- Naturel [- animé, + commun, + adjectif, - humain, ± concret, ± comptable, + masculin, + singulier]
- Irréductibles [- animé, + commun, + adjectif, - humain, ± concret, ± comptable, ± masculin, - singulier]
- Purs [- animé, + commun, + adjectif, - humain, ± concret, ± comptable, + masculin, - singulier]
- Durs [- animé, + commun, + adjectif, - humain, ± concret, ± comptable, + masculin, - singulier]
- Fort [- animé, + commun, + adjectif, - humain, ± concret, ± comptable, + masculin, + singulier]
- Net [- animé, + commun, + adjectif, - humain, ± concret, ± comptable, + masculin, + singulier]

---

<sup>1</sup> Cette acception du terme d'occurrence dans la théorie des opérations énonciatives (TOE) (Culioli, 1981) est à distinguer de celle, employée également en linguistique, pour désigner l'apparition d'un terme (ou d'une expression) dans un corpus donné.

En troisième lieu, ce sont les traits lexicaux de base des formes verbales *devant* (participe présent de *devoir*), *enseignant* (participe présent de *enseigner*), *pouvoir* (infinitif présent), *pendant* (participe présent de *pendre*) :

- Devant [+ transitif, + actif, + attributif, + avoir<sup>1</sup>, - perfectif<sup>2</sup>, ± sujet humain, ± objet animé]
- Enseignant [+ transitif, + actif, + attributif, + avoir, + perfectif, + sujet humain, ± objet animé]
- Pouvoir [+ transitif, + actif, - attributif, + avoir, - perfectif, ± sujet humain, - objet animé]
- Pendant [± transitif, + actif, - attributif, + avoir, - perfectif, ± sujet humain, - objet animé]

Ces traits sont des faisceaux de sèmes inhérents aux unités linguistiques. A ce propos, Christian Nique (1998 : 97) dit ceci : « Chaque item lexical est représenté dans le lexique par une matrice de traits distinctifs, phonologiques donc, mais aussi syntaxiques. » on retient d'abord que ces marques interviennent hors de la chaîne parlée. Ensuite, intervient la réalisation syntaxique. Puis, l'emploi des termes dans le discours associé à ces propriétés des traits contextuels dépendant des circonstances d'énonciation. Cette opération aboutit à l'affaiblissement de certains traits lexicaux de base.

### 1.3.2 L'atténuation des traits lexicaux par hypostase

Le processus de dérivation impropre se réalise, d'une part, par l'ajout de traits linguistiques du fait du rapport du mot avec une autre unité lexicale et, d'autre part, par l'affaiblissement des traits lexicaux qui ne conviennent pas avec le mot auquel se rapporte. L'étude s'intéresse à ce dernier phénomène qui se réalise dans le contexte phrastique ou cotexte. On parlera alors d'atténuation de traits lexicaux du verbe, de l'adjectif qualificatif ou du substantif.

En effet, les traits lexicaux en italique sont inadaptés au contexte d'emploi du mot. Ils vont s'atténuer dans la nouvelle matrice lexicale des termes issus de la dérivation impropre (Voir infra p. 9). Ce qui permet d'observer les matrices suivantes :

- D'abord au niveau des noms
  - Militaire [- *animé*, + commun, - *nom*, - *humain*, + concret, + comptable, - *masculin*, + singulier] ;
  - Médecin [+ *animé*, + commun, + *nom*, + *humain*, + concret, + comptable, - *masculin*, + singulier]

Dans les syntagmes nominaux *une branche militaire* et *une femme médecin*, *militaire* et *médecin* deviennent des expansions du nom ; cette désignation générique couvre une

<sup>1</sup> Le trait [± avoir] s'applique aux verbes transitifs tandis que le trait [- avoir] est inhérent aux verbes intransitifs.

<sup>2</sup> Le trait [± perfectif] concerne les verbes qui comportent en leur sens une limitation de durée. Le procès doit arriver à son terme. Ces verbes sont donc incompatibles avec des compléments de durée (on ne dira pas : *la voiture heurta longtemps la porte*). Ces procès correspondent à des faits comme *aller, travailler, crier* [+ perfectif] contre *adorer, durer, se déplacer, se mouvoir* [- perfectif].

différence de comportements au niveau des deux mots. En effet, *militaire* se rapportent à *branche* qui ne comporte pas les traits [+animé, +humain, +masculin] tandis que *médecin* se rapporte à *femme* qui n'a pas le trait [+ masculin]. En réalité le mot *médecin* est neutre en tant que désignatif d'un humain. Laquelle neutralité permet de l'accommoder facilement à toutes les catégories du genre. Cette comparaison permet de mettre en exergue le fait que *médecin* et *femme* représente la même personne (une femme qui est médecin) alors que *branche* et *militaire* ne peuvent désigner la même réalité (une branche qui est militaire\*). Dès lors, les expansions *militaire* et *médecin* s'interprètent différemment: *militaire* est un adjectival par hypostase ou dérivation impropre, et *médecin* est une apposition de *femme*. On assiste alors à une expansion des contextes linguistiques où s'emploie le mot. En l'occurrence, le contexte d'emploi assimile le nom *militaire* à un adjectif qualificatif.

- Ensuite au niveau des adjectifs qualificatifs :

Ici, les traits sémantiques en italique sont complémentaires des traits existants qui satisfont au contexte d'emploi de l'adjectif :

- Naturel [+ animé, + commun, - adjectif, + *humain*, ± concret, ± comptable, - *masculin*, + singulier]
- Irréductibles [+ animé, + commun, - adjectif, + *humain*, ± concret, ± comptable, ± *masculin*, + singulier]
- Purs [+ animé, + commun, - adjectif, + *humain*, ± concret, ± comptable, ± *masculin*, + singulier]
- Durs [+ animé, + commun, - adjectif, + *humain*, ± concret, ± comptable, ± *masculin*, + singulier]
- Fort [- animé, + commun, - adjectif, - *humain*, - *concret*, - *comptable*, - *masculin*, - *singulier*]
- Net [- animé, + commun, - adjectif, - *humain*, - *concret*, - *comptable*, - *masculin*, - *singulier*]

La dérivation impropre se traduit par la substantivation des adjectifs qualificatifs. Elle se réalise par l'ajout d'un déterminant à l'adjectif qualificatif après effacement d'un nom, tête de syntagme : *le noyau des (hommes) irréductibles...* L'adjectif ainsi substantivé conserve comme traits contextuels, les marques lexicales du nom en structure profonde. On parle alors d'une resémantisation des adjectifs. L'hypostase par dénomination et par désadjectivation s'accompagne de deux opérations de sémantisation inverses qui impliquent le nom. La catégorie du verbe est également concernée par ce phénomène linguistique.

- Puis au niveau des formes verbales :

A l'instar du nom, la forme verbale présente des traits lexicaux (voir en italique) qui sont impropres au contexte d'emploi du mot. Il s'en résulte une atténuation des effets de sens :

- Devant<sup>1</sup> (participe présent de *devoir*) [- *transitif*], [- *actif*], [- *attributif*], [- *avoir*<sup>2</sup>], [- *perfectif*], [- *sujet humain*], [- *objet animé*]
- Enseignant (participe présent de *enseigner*) [- *transitif*], [+ *actif*], [- *attributif*], [- *avoir*], [+ *perfectif*], [+ *sujet humain*], [- *objet animé*]

<sup>1</sup> Le trait est déterminé à partir de l'infinitif du verbe.

<sup>2</sup> Le trait [± avoir] s'applique aux verbes transitifs tandis que le trait [- avoir] est inhérent aux verbes intransitifs.

- Pouvoir [- transitif], [- attributif], [- avoir], [- perfectif], [- sujet humain], [- objet animé]
- Pendant (participe présent de *pendre*) [- transitif], [- actif], [- attributif], [- avoir], [- perfectif], [- sujet humain], [- objet animé]

Le processus de dérivation impropre s'opère selon deux modes de sémantisation inverses: la désémantisation des substantifs et des verbes et la resémantisation des adjectifs. La première se réalise par l'affaiblissement des traits lexicaux. La seconde s'effectue par une addition de traits linguistiques en lien avec un lexème. En somme, les traits lexicaux dépendent des corrélations entre les unités linguistiques dans la chaîne phrastique. On obtient ainsi, un transfert de catégorie grammaticale par la neutralisation de certains traits linguistiques virtuels.

### 1.3.3 La neutralisation des traits linguistiques virtuels

Une analyse contrastive fait apparaître les oppositions de traits lexicaux entre les noms et de traits grammaticaux entre les morphèmes qui ont des flexions variables (verbes, adjectifs). Ces traits connaissent l'appellation générique de traits linguistiques virtuels. Ils sont neutralisés comme suit :

- La neutralisation des traits lexicaux des substantifs

Au niveau des substantifs, les traits suivants s'opposent :

- Militaire [- animé] ≠ [+ animé] ; [-nom] ≠ [+nom] ; [- humain] ≠ [+humain] ; [- masculin] ≠ [masculin]
- Médecin [- nom] ≠ [+ nom]; [- masculin] ≠ [- masculin].

Les substantifs opposent les traits /animé/<sup>1</sup>, / humain/ et / masculin/ dans les syntagmes nominaux (SN) *branche militaire* et *femme médecin*.

- La neutralisation des traits grammaticaux des adjectifs qualificatifs

Au niveau des adjectifs qualificatifs, on a les oppositions suivantes:

- Naturel [+ animé] ≠ [- animé] ; [- adjectif] ≠ [+ adjectif]; [- masculin] ≠ [+ masculin]
- Irréductibles / Purs / Durs [+ animé] ≠ [- animé] ; [- adjectif] ≠ [+ adjectif]; [+ humain] ≠ [- humain] ; [+ singulier] ≠ [- singulier]

Les adjectifs qualificatifs opposent les traits /animé/, /adjectif/, /humain/ et /singulier/ dans leurs actualisations par les déterminants *des* dans les SN *Le noyau des irréductibles*, *des purs et durs* où ils sont compléments déterminatifs du SN *le noyau*. Cette observation diffère du cas des dérivés *fort* et *net* qui deviennent des adverbiaux.

- La neutralisation des traits grammaticaux des adverbiaux

Les adverbiaux présentent les oppositions ci-dessous :

---

<sup>1</sup> Les slashes ou barres obliques expliquent que le trait n'est pas réalisé contrairement aux crochets.

Fort [- adjectif] ≠ [+ adjectif] ; [- concret] ≠ [+concret] ; [-comptable] ≠ [+ comptable]; [- masculin] ≠ [+ masculin]; [- singulier] ≠ [+ singulier] ;  
Net [- adjectif] ≠ [+ adjectif] ; [- concret] ≠ [+ concret]; [-comptable] ≠ [+comptable]; [-masculin] ≠ [+ masculin]; [-singulier] ≠ [singulier] ;

Ces deux modalisateurs adverbiaux mettent en contraste les traits /adjectif/, /concret/, /comptable/, /masculin/ et /singulier/ dans les SV *frapper* et *fort* et dans le syntagme adjectival (SA) *frappé net*.

Deux situations se présentent donc au niveau de la dérivation impropre des adjectifs selon le lieu de l'opération sur la chaîne phrastique. Dans le premier cas, elle se réalise dans un SN et dans le second cas, dans un SV et un SA où l'élément adjectival (*frappé*) reste rattaché sémantiquement à la catégorie verbal eu égard à sa seconde nature de déverbal. Il s'agit bien du mot *frappé*, participe passé pris comme adjectif qualificatif, selon la terminologie de la grammaire traditionnelle. Ces observations résultent de la différenciation entre les catégories grammaticales d'accueil à savoir la classe du nom et celle de l'adverbe.

- La neutralisation des traits grammaticaux des formes verbales

Les traits grammaticaux concernent les marques morphosyntaxiques propres à certaines parties du discours (nombre, genre, personne, temps, mode) ou des mots outils (conjonctions, prépositions). Ils portent d'un sens grammatical au niveau des mots comme les verbes et les adjectifs dans le cadre de la présente étude. Les oppositions de traits s'organisent comme suit:

- Devant<sup>1</sup> (participe présent de *devoir*) [- transitif] ≠ [+ transitif], [-actif] ≠ [+actif]; [- attributif] ≠ [+ attributif]; [- avoir] ≠ [+ avoir<sup>2</sup>]; [- sujet humain] ≠ [+sujet humain]; [- objet animé] ≠ [+ objet animé]
- Enseignant (participe présent de *enseigner*) [- transitif] ≠ [+ transitif]; [- attributif] ≠ [+ attributif]; [- avoir] ≠ [+ avoir<sup>3</sup>]; [- sujet humain] ≠ [+sujet humain]; [- objet animé] ≠ [+ objet animé]
- Pouvoir [- transitif] ≠ [+transitif]; [+commun] ≠ [-commun]
- Pendant (participe présent de *pendre*) [- transitif] ≠ [+transitif]; [- avoir] ≠ [+avoir]; [- sujet humain] ≠ [sujet humain]

Les verbes sont repérés selon différents modes : participe (pendant, devant, enseignant) et infinitif (pouvoir). La dérivation met en contraste les traits linguistiques des participes présents à travers les oppositions [+transitif] ≠ [-transitif], [+avoir] ≠ [-avoir], [+sujet humain] ≠ [-sujet humain], [+attributif] ≠ [-attributif] et [+objet animé] ≠ [-objet animé]; l'infinitif en oppose moins avec le trait [+transitif] ≠ [-transitif], [+avoir] ≠ [-avoir].

<sup>1</sup> Le trait est déterminé à partir de l'infinitif du verbe.

<sup>2</sup> Le trait [± avoir] s'applique aux verbes transitifs tandis que le trait [- avoir] est inhérent aux verbes intransitifs.

<sup>3</sup> Le trait [± avoir] s'applique aux verbes transitifs tandis que le trait [- avoir] est inhérent aux verbes intransitifs.

L'analyse contrastive aboutit à une neutralisation des traits non pertinents. Le processus sémiotique ne s'arrête pas autant puisqu'il reste des traits pertinents pour dynamiser la relation de signification entre le signe linguistique et son référent.

## 2. Les traits contextuels des dérivés

Les traits qui fondent les nouvelles interprétations renouvellent l'intérêt de l'étude. Ces marques sont plutôt d'ordre contextuel que linguistique avec l'existence d'une occurrence référentielle située dans le contexte d'énonciation. Les mots, ci-dessous issus de la dérivation impropre, constituent des indices énonciatifs avec leur délimitation qualitative construite autour des traits issus des référents situationnels. On parlera de traits contextuels obtenus par effacement des traits obtenus par atténuation (voir supra p. 6).

### 2.1 Les traits contextuels des dérivés des substantifs

Après l'effacement des traits [+animé], [+nom], [+humain], [+masculin] liés à militaire et des marques [+nom] et [+masculin], on obtient des traits dus au contexte :

- Militaire [+ commun, + concret, + comptable, + singulier] ;
- Médecin [+ animé, + commun, + humain, + concret, + comptable, + singulier].

### 2.2 Les contextuels des dérivés des adjectifs qualificatifs

La disparition des traits [± animé], [+adjectif], [±humain], [±masculin] partagés par ces mots permet de constater les propriétés ci-dessous en conformité avec le contexte :

- Naturel [+commun, +humain, ± concret, ±comptable, +masculin, +singulier] ;
- Irréductibles [+ commun, ± concret, ± comptable, ± masculin] ;
- Purs [+ commun, ± concret, ± comptable, ± masculin] ;
- Durs [+ commun, ± concret, ± comptable, ± masculin] ;
- Fort [- animé, + commun, - humain] ;
- Net [- animé, + commun, - humain];

### 2.3 Les traits contextuels des déverbaux

Les mots issus des verbes gardent les traits suivants :

- Devant<sup>1</sup> (participe présent de devoir) [- perfectif]
- Enseignant (participe présent de *enseigner*) [+ actif, + perfectif]
- Pouvoir [- attributif, - perfectif, - objet animé]
- Pendant (participe présent de pendre) [- actif, - attributif, - perfectif, - objet animé].

Ces traits sémantiques, qui regroupent ainsi tout ce qui fait sens dans une situation donnée, sont beaucoup plus larges que les sèmes nucléaires.

La dérivation impropre est une opération sur l'axe syntagmatique entre des unités lexicales de densités différentes. Les mots soumis à cette opération langagière sont, à l'origine, des mots pleins dont le sens est partagé. Ce sont les noms, les adjectifs, les verbes et les adverbes. Par le biais de l'hypostase, ils deviennent des mots-outils appartenant à des catégories invariables du discours comme les prépositions et les conjonctions qui sont des mots de liaison. Mais l'étude retient également que la substitution caractéristique de la

---

<sup>1</sup> Le trait est déterminé à partir de l'infinitif du verbe.

dérivation impropre s'opère également au sein des mots pleins entre noms et adjectifs, entre verbes et noms et entre verbes et adverbes.

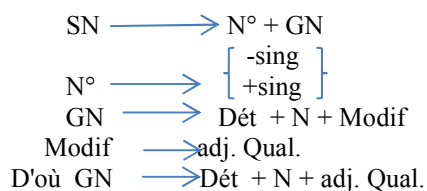
Cette seconde face de l'hypostase est récurrente dans le roman de Camara Nangala. Le mot-outil s'oppose au mot plein (ou mot lexical) dont le sens reste marqué par le rôle syntaxique.

## II. Propriétés syntaxico-sémantiques des mots repérés

L'analyse précédente a permis de voir que la dérivation impropre est un processus qui participe à la formation des mots de la langue française. Cependant, une préoccupation demeure : les constituants par hypostase obéissent-ils aux caractéristiques syntaxiques et sémantiques inhérentes aux classes grammaticales auxquelles ils appartiennent désormais ? La réponse à cette préoccupation passe par l'examen des constituants issus de la dérivation impropre tant au niveau du SN qu'à celui du SV.

### 2. Propriétés syntaxico-sémantiques des mots repérés dans le SN

Sur le plan syntaxique, les mots, d'une part, sont juxtaposés, *branche militaire, femme médecin*, avec des noms en fonctionnement micro syntaxique des modifieurs conformément à la structure nucléaire de base GN : Dét + N + Modif.



Réalisation: *une femme médecin / une branche armée*

Dès lors, les noms *médecin* et *militaire* se substituent à des adjectifs qualificatifs en se dépouillant de certains traits lexicaux : /nom/ ; /masculin/. Ils en perdent leur statut de nom. Il y a donc eu une mutation de valeur assurée par l'hypostase grammaticale. L'unité lexicale en devient un dénominal selon Frédéric Torterat (2014 : 222) : « En termes de recatégorisation, indiquons qu'il existe des déverbaux tout comme il existe des désajectifs (vraiment, un bleu, idiotie), des dénominaux (culturel, industriels). » Ainsi, l'emploi des substantifs *militaire* et *médecin* pose un problème d'analyse au niveau de leur fonction d'épithète liée ou d'apposition. Cette dernière éventualité est liée à l'absence d'accord en genre contrairement au nombre qui est marqué (*les branches militaires; les femmes médecins*). Ces dénominaux sont revêtus de traits contextuels qui se traduisent par un affaiblissement des marques grammaticales originelles dû aux circonstances d'énonciation.

En effet, le mot *militaire* est employé dans une métaphore *branche* pour désigner une partie d'un groupe, une faction. Cette image est presque consacrée dans les discours sur les conflits armés. L'occurrence *branche* est associée à la notion de force contenue dans le mot *Militaire* désignant un membre des forces armées régulières d'une nation. La notion de force permet de faire une extension aux adjectifs *dure* et *armée* : "L'umtonto wesizwe, *branche militaire / dure / armée* de l'ANC".

Il en est de même pour *médecin* qu'on peut remplacer par l'adjectif *savant* : *femme savante*. L'emploi discursif de ces mots leur confère la position structurelle de l'adjectif qualificatif représenté par le symbole nucléaire *Modif* dans le schéma de réécriture syntagmatique :

Dét + N + adj. Qual où le symbole *Modif* se réécrit *adj. Qual*.

Quant aux adjectifs qualificatifs intrinsèques, ils sont affectés de déterminants, *des irréductibles, des purs, son naturel*, selon la structure profonde Dét + N. ce sont des adjectifs substantivés ou des désajectifs selon Frédéric Torterat (2014 : 222). D'autres classes grammaticales ont la même structuration dans la dérivation impropre.

Les formes verbales au mode impersonnel de l'infinitif (pouvoir) et du participe (enseignant) s'accompagnent de déterminants et deviennent ainsi des nominaux par dérivation impropre. Selon cette syntaxe du mot (Dét + N), ils forment des syntagmes nominaux. Dès lors, ces mots par hypostase grammaticale peuvent assurer les fonctions grammaticales du nom:

4. *Le pouvoir* blanc sait que je suis un espion (H.F : p. 118);

6. *Les enseignants* ne tarissent pas d'éloge à son sujet (H.F. : p.93).

L'infinitif *pouvoir*, précédé du déterminant *le*, est substantivé par le processus de la dérivation impropre. Il prend ainsi la valeur du nom et occupe les fonctions grammaticales de sujet du verbe *sait*.

La substantivation du participe présent *enseignant* par le déterminant *les* relève de la dérivation impropre. Ainsi, le participe présent *enseignant* prend la valeur du nom et assume la fonction de sujet du verbe *tarissent*. Le participe s'emploie également dans d'autres parties du discours comme mots outils. On peut en retrouver sous deux formes: la forme composée et la forme simple. Cette dernière est matérialisée par *pendant*, forme du participe présent du verbe *pendre*, et *devant*, celle du verbe *devoir*:

14. *Pendant* ce temps, les terribles électrodes plongent dangereusement vers les parties génitales (H.F. , p.105);

15. Vous avez *devant* vous un avenir radieux (H.F., p.108)

Dans ces illustrations, ils s'analysent comme des prépositions<sup>1</sup>; ils forment, avec les noms qu'ils précèdent, des syntagmes prépositionnels (SP) :

SP → Prép + SN

Dans les différents SP, ces participes contribuent à assurer les fonctions de complément de temps du verbe *plongent* et de lieu du verbe *avez*. Cette fonction s'accompagne de la valeur déictique du démonstratif *ce* qui met l'énoncé en rapport avec un contexte antérieur, et de la préposition *devant*. L'avenir de l'allocutaire (vous) étant orienté vers le futur du locuteur et de l'allocutaire, on peut interpréter *devant* comme "dans la direction de l'avant" (Kerbrat-Orecchioni, 2002:55). Le contexte autorise à désigner "devant" comme une préposition temporelle. Cette notion de temps est également exprimée par la préposition *pendant*.

Dans la structure complexe, la préposition *pendant* rentre dans la formation de la locution conjonctive *pendant que* où *pendant* :

3. N'avait-il pas été détenu au secret *pendant* qu'il était au service commandé. (H.F, p.98).

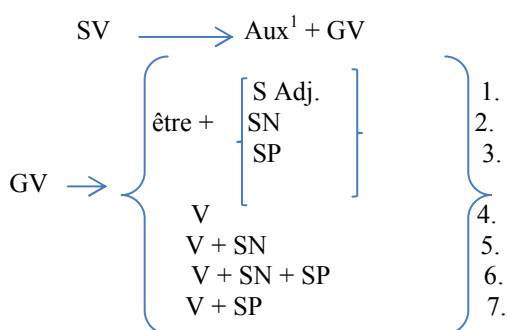
<sup>1</sup> *Devant* peut être également un adverbe (aller devant) ou un nom (le devant d'une maison).

Selon la syntaxe de la phrase, il forme avec le marqueur d'enchâssement *que* pour constituer un subordonnant introduisant la proposition subordonnée conjonctive (*pendant qu'il était au service commandé*). Il y est pourvoyeur de la fonction de complément circonstanciel de temps de la forme verbale *a été détenu* sans avoir de fonction par lui-même.

Au total, du point de vue syntaxique, tout constituant de la phrase résultant de la dérivation impropre s'adapte aux caractéristiques syntaxiques du constituant dont il vient de prendre la place. Ils peuvent avoir des caractéristiques sémantiques.

### 3. Propriétés syntactico-sémantiques repérés dans le SV et le SA

D'autres opérations linguistiques du même type s'effectuent au sein des syntagmes verbaux (SV) et syntagmes adverbiaux (SA) respectivement avec les adjectifs qualificatifs *fort* et *net*. Dans le SV, Le GV a sept (7) réalisations possibles (Le Galliot, 1975: 119) selon deux sous-ensembles répartis entre le sous-constituant *être* et le sous-constituant *verbe* :



La description retient les réalisations 1. avec *Etre* + *SA* illustrées par l'énoncé *Le baron parut fort affligé et affecté* et *Mais son élan est frappé net*. Les présences des dérivés impropres *fort* et *net* y sont remarquables. La structure 7. *V* + *SP* est également intéressante avec l'énoncé 16. *L'Umkhonto WeSizwe avait donc décidé de frapper fort* où *SP* se réécrit *SP* : *Adv*. Cette position est occupée par le mot *fort* qui devient adverbe par hypostase.

Dans les structures 1. Et 16. , *fort* est respectivement attenant à l'adjectival *affligé* et au verbe *frapper* dont il modifie le sens. Fort » et « Net » sont des adjectifs qualificatifs adverbialisés. En tant que tel, autant l'adverbe est une classe grammaticale où les constituants sont invariables, autant ces adverbes par hypostase demeurent invariables. Cela est corroboré par Jean Claude Chevalier et Claire Blanche-Benveniste (1984: 417) en ces termes : « Les adjectifs, généralement, monosyllabiques sont employés comme des adverbes et restent invariables : couper court, parler haut et fort ou bas, s'arrêter net, chanter haut ou juste, acheter cher. »

Le discours réalise donc des mutations de classe par les noms et les adjectifs qualificatifs; ces opérations entre deux catégories grammaticales se soldent par la perte de traits lexicaux au profit de traits contextuels qui obéissent à l'intention de communication du locuteur. Au niveau morphologique, cela apparaît nettement.

<sup>1</sup> Nous passons volontairement le développement du constituant Aux. ( Tps. + pers.+ N°) qui 'intéresse pas la suite de l'analyse.

Au total, le phénomène d'accord se traduit par deux faits contraires. L'un est favorable à l'accord qui n'est pas marqué: *branche militaire / femme médecin*; l'autre ne permet pas d'accord puisque sa nouvelle classe grammaticale est impropre à la variabilité des mots : *frapper fort / frappé net*. On remarque que les traits contextuels des adverbiaux *Fort* [- animé, + commun, - humain] ; *Net* [- animé, + commun, - humain] ne mentionnent plus les traits / masculin/ et /singulier/ qui marquent les catégories de genre et de nombre. Cette invariabilité produit du sens. En outre, l'analyse sémiotique révèle que les mots *militaire, médecin, naturel, Irréductibles / Purs / Durs, fort, net*, ont un sens partagé réellement mais, virtuellement, une signification actualisable par le contexte. Ils se chargent d'une deuxième signification par un processus de désémantisation ou de resémantisation.

### Conclusion

De tout ce qui précède, nous retenons que la dérivation impropre est un processus dynamique qui fait passer une unité lexicale d'un état de virtualité à une forme actualisée par le discours pris en charge par un locuteur-scripteur. Cela se réalise matériellement par resémantisation ou par désémantisation menant à un changement de classe grammaticale. L'hypostase ainsi réalisée, se traduit par la grammaticalisation de la notion lexicale qui s'accompagne d'une forme de représentation qui diffère de l'anaphore assurée par les morphèmes représentants. Ainsi, tous les constituants de la phrase peuvent subir une mutation de valeur et en prendre une autre qui les transfère dans une autre catégorie grammaticale. Cela se traduit dans le roman de Camara Nangala (2003) par le fait que la syntaxe met l'adjectif qualificatif à la place du nom ; le nom peut se transposer en un adjectif qualificatif ; le participe présent peut se substituer en un nom, ou en une préposition, ou en un subordonnant, ou même en un adverbe conjonctif. La variabilité morphologique des termes obtenus par hypostase s'observe différemment. Elle est plus manifeste au niveau des adjectifs substantivés qu'à celui des noms adjectivés; quant aux conjonctifs et aux adverbiaux, c'est l'invariabilité qui prévaut. Partant, la dérivation impropre reste un ressort de la flexibilité de la langue française pour l'expression des intentions de communication. Cette vertu linguistique mérite encore une étude orientée dans le sens des théories sur l'anaphore en vue d'en déterminer les subtilités langagières.

### BIBLIOGRAPHIE

- Bayol M.-C. & Bavencoffé M.-J., 2013, *La grammaire française*, Paris: Hatier.  
Burdin C., 1981, *Le français moderne, tel qu'on le parle*, Paris: De Vecchi.  
Camara, N., 2003, *Histoire de Fous*, Abidjan, NEI.  
Chevalier J.-C. & Blanche – Benveniste C., 1984, *Grammaire du français contemporain*, Paris, Larousse.  
Culioli A., 1981, «Sur le concept de notion », *Bulletin de linguistique appliquée et générale* 8, Université de Besançon.  
Decraene P., 1975, *L'Afrique Littéraire et Artistique*, AUPELEF, 4<sup>e</sup> Trimestre, N° 38.  
Denise D. & Sancier-Chateau A., 2012, *Grammaire du français*, Paris: Le Livre de Poche.  
Dubois J., & Lagane R., 2011, *Grammaire*, Paris: Larousse.  
Duclaux L. & Timbal L., 2000, *Grammaire et Difficultés de la langue française*, Paris: Philippe Auzou.  
Grevisse M., 2009, *Le petit Grevisse Grammaire française*, Varese: De Boeck Duculot.

- Jean L., 2015, *Perfectionner son expression : grammaire/orthographe, vocabulaire, expression*, Paris: Ellipses.
- Le Galliot, J., 1975, *Description générative et transformationnelle de la langue française*, Paris: Nathan.
- Lesot A., 2013, *L'Essentiel : grammaire, orthographe, conjugaison, vocabulaire, expression*, Paris: Hatier.
- Moncef Badday S., 1970, "Ahmadou Kourouma, écrivain africain", *l'Afrique littéraire et artistique*, n°10.
- Nique, C., 1998, *Initiation méthodique à la Grammaire générative*, Paris : Armand Colin.
- Torterat F., 2014, *Grammaire française de l'étudiant*, Paris : Ellipses.

Amidou **Sanogo**, est titulaire du Doctorat Unique en Grammaire-Linguistique. Il est enseignant-chercheur, Maître-Assistant, à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan, Côte d'Ivoire. La grammaire-linguistique étant son champ de recherche, tous ses travaux (Mémoire, Thèse et publications) s'articulent autour des problèmes grammaticaux et des mécanismes langagiers. Il est spécialiste en linguistique de l'énonciation. Il a, à son actif, une dizaine de publications qui traitent de la problématique de l'usage de la langue face aux questions de normes linguistiques. Ce qui lui a permis de convoquer, d'une part, les particularités d'emploi de certaines catégories grammaticales (adverbes et verbes) et, d'autre part, la littérature orale (conte) et certaines spécificités d'écriture illustrées par des corpus variés. En outre, ces recherches s'orientent vers des thématiques socioculturelles et des questions émotionnelles (fantastique, merveilleux, etc.) abordées sous l'angle de la subjectivité dans la langue (Benveniste). Dans une perspective assez large, il s'agit de chercher à redécouvrir les mécanismes langagiers qui sous-tendent le *continuum* langue, littérature et civilisation.

Kouadio Jean **Yao** est Docteur en Grammaire et Linguistique du français à l'Université Félix Houphouët Boigny de Cocody à Abidjan/ République de Côte d'Ivoire. Pour l'intérêt accordé à la clarté et à la pertinence des règles de la grammaire française, il s'est spécialisé en grammaire normative, à l'effet de mettre en évidence la morphologie, la syntaxe des constituants de la phrase, et par ricochet, les rapports sémantiques qu'ils entretiennent entre eux. Pour ce faire, il axe la plus part de ses recherches sur l'adjectif qualificatif et sur l'adverbe, deux classes grammaticales autant employées par les usagers de la langue française que levain de l'esthétique du discours.